

L'ECOLE FRANCAISE DE BUDO

ASSOCIATION DE LA LOI DE 1901

ENREGISTRÉE À LA PRÉFECTURE DE PERPIGNAN

MEMBRE DE L'INTERNATIONAL FÉDÉRATION OF NIPPON BUDO

certifie que

Michel GERAUD

*a suivi l'enseignement de notre école et que suite à l'examen qu'il a
passé le 9 mars 2003 il a été jugé apte à enseigner
les techniques sportives et martiales de celle-ci,
Il est à compter de ce jour titulaire du titre de moniteur.*

*Fait à THEZA le 10 mars 2003
Le Président, Philippe MARTIN*

*Le Responsable Technique National
Jean-Paul BINDEL, Shihan*

Partum

Jean-Paul BinDEL

日本武道国際連盟証書